

# Lacus Aventicensis

Autor(en): **Bonnet, Françoise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **28 (1984)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244395>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Lacus Aventicensis

Françoise BONNET

Aujourd'hui, l'archéologie peut se flatter d'avoir rectifié maintes croyances populaires. Souvent elle les a mises au rang des anecdotes dont la seule valeur est qu'elles parlent à l'imagination. Mais nos premiers historiens, devant les ruines d'Avenches, certes mieux apparentes au-dessus du sol, mais aussi mieux enrobées d'un mystère impénétrable, n'avaient pas d'autres ressources que la tradition populaire. Or celle-ci est particulièrement tenace quand il s'agit du patrimoine commun à toute une ville. Le cas du lac de Morat et de son extension jusqu'à la cité d'Aventicum est l'exemple d'une erreur qui contamina autrefois la pensée de tous les érudits de notre région et qui dura trois siècles.

Aventicum fut construite quelques années avant notre ère sur une terrasse naturelle à environ 20 m. au-dessus du niveau du lac de Morat. Ses murailles suivent au sud et à l'est la crête de la colline, jusqu'au village de Donatyre. Au nord, elles serrent au plus près une plaine marécageuse qui s'étend jusqu'au lac de Morat à environ 1 km. La colline de Donatyre est riche en sources et en dépressions qui, sans un réseau d'assainissement très efficace, retourneraient rapidement à l'état de marécage. A l'extérieur des murs, deux rivières — à l'est le Chandon et à l'ouest la Longeigue — débouchent dans la plaine au nord d'Avenches et ont contribué au cours des siècles à y former alternativement des dépôts d'alluvions et des poches marécageuses. Le milieu généralement très humide de cette plaine avait favorisé la formation d'une couche de tourbe épaisse et uniformément répandue, dès avant l'époque romaine.

Jusqu'en 1870, date de la première correction des eaux du Jura, le lac de Morat inondait périodiquement la plaine, parfois même jusqu'à Payerne. L'abaissement du niveau des trois lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat de 2,5 m. a mis fin à cette situation. Depuis lors, avec l'assèchement de la tourbe, le niveau de la plaine s'est abaissé aussi.

Selon les géologues, les niveaux du lac et de la plaine n'ont pratiquement pas changé depuis l'époque romaine jusqu'en 1870. En 1675, un

plan partiel des prairies communales fait état, dans cette plaine, d'un réseau dense de fossés, destinés à son assainissement. Ce réseau est peut-être l'œuvre de D. Morlot qui, en 1668, acheta les eaux d'égout de la ville pour irriguer quelques prés<sup>1</sup>. On peut se demander si avant ces travaux la plaine était cultivée, ou seulement utilisée comme prairie, ou totalement impraticable. La même question se pose pour l'époque romaine.

Les historiens du XVII<sup>e</sup>, du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, tout au long de leur lent apprentissage de l'histoire d'Aventicum, s'accrochèrent à l'idée universellement répandue que le lac de Morat à l'époque romaine s'avancait jusqu'à la muraille d'Aventicum.

La première mention qui est faite de cette idée se trouve chez J.-B. Plantin, professeur et pasteur lausannois du XVII<sup>e</sup> siècle, qui publia en 1656 un livre fort savant sur la géographie et l'histoire de l'Helvétie. Au chapitre sur les lacs mineurs de l'Helvétie, il mentionne le fait que certains croient que le lac de Morat s'étendait autrefois jusqu'aux murs d'Avenches<sup>2</sup>. Et il donne immédiatement la première caution à cette croyance: anciennement Guillimannus a parlé du *Aventicensee*<sup>3</sup>. D'ailleurs il a souci de préciser que, sur des archives de 1333 qu'il a pu consulter, le lac s'appelle *Uchtsee*, Aventicum *Uchten* et la région *Uchtland*. Plantin ne cherche pas à prendre parti, mais le fait même qu'il relate cette opinion montre son inclination à y croire.

Sans doute Plantin s'est-il informé auprès de quelque historien ou archiviste local, qui lui a fourni on ne sait quelle preuve. L'idée était séduisante, à en juger par la popularité dont elle a joui dès lors. C'est pourquoi on s'étonne qu'aucune mention n'y soit faite dans la chronique de J. Stumpf, publiée plus d'un siècle auparavant, en 1548<sup>4</sup>. Au chapitre LXXX, intitulé *Von dem Wifelsspurger Göw*, et précédé d'une carte, Stumpf s'allonge sur les nombreuses antiquités

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Plantin, *Helvetia antiqua et nova*, Berne, 1656, p. 87.

<sup>3</sup> Franciscus Guillimannus, *de rebus Helvetiorum sive antiquitatum*, Friburgi Aventicorum, 1598, p. 20. Le texte original en latin indique: *Lacus Aventicensis*.

<sup>4</sup> Johannes Stumpf (1501-1566), humaniste et collectionneur d'inscriptions, a publié ses chroniques de voyage: *Gemeiner Loblicher Eydgnoschaft Stetten Landen und Vöckeren Chronick*, Zürich, 1548.

<sup>1</sup> Plan partiel des prairies communales en 1675, fait à l'occasion d'un procès entre Donatyre et Avenches (Archives d'Avenches). L'achat de D. Morlot, en 1668, est recensé dans ACV, Répertoire des archives d'Avenches, p. 131, C 27.

que l'on trouve à Avenches, sur la grandeur de l'enceinte (qu'il compare à celle d'Augst), sur les pierres portant des inscriptions, sur une haute colonne hors de la ville (le Cigognier, bien sûr). Plus loin, il s'étonne encore de la grandeur de la ville détruite. Mais nulle part il ne parle du lac. Notons au passage que sur la carte extrêmement sommaire qui figure en tête de chapitre on lit *Uechtland* pour la région (territoire qui comprend aussi Fribourg) et *Wiflisburg* pour la ville d'Avenches. Le lac n'est pas nommé, mais son emplacement porte le mot *Aventicum*.

Stumpf semble donc ne pas avoir entendu parler du fait que le lac de Morat, à l'époque romaine, aurait léché les murs d'Avenches. Plantin, un siècle plus tard, en revanche, en parle presque comme d'une tradition (l'aurait-il mentionné s'il ne s'était agi que de l'opinion de quelques-uns?).

Après Plantin, il faut attendre le *Mercurius Helveticus* de Jakob Wagner, publié en 1701, pour avoir une nouvelle description d'Avenches. On y lit le texte suivant<sup>5</sup> : «... Es ist auch der Murter See / vor disem der Uecht-See genannt / bis an die alte Statt gegangen / und hatte einen feinen Port: man hat auch daselbst grosse eiserne Ringe gefunden / daran die Schiffe angebunden worden.»

Pour Wagner, les faits sont clairs et indubitables: le lac à l'époque romaine s'avancé jusqu'à la ville qui possédait un grand port, précisément là où l'on a trouvé de gros anneaux de fer auxquels les barques pouvaient être amarrées.

Deux remarques s'imposent: premièrement, la référence au *Uecht-See* sert sans doute à rappeler au lecteur de son époque la relation étroite qui existait autrefois entre Avenches/Uechten (nom cité dans le titre du chapitre), son lac et la grande région qui porte le nom de Uechtland. Cela correspond à la démarche de Plantin lorsqu'il cite l'*Aventicensee*.

La seconde remarque concerne les anneaux d'amarrage dans le mur. Que Wagner les ait vus, rien n'est moins sûr. On les a trouvés, dit-il. Quand, et y sont-ils encore? La formulation choisie par Wagner est imprécise. Aussi imprécise probablement que l'information qu'il veut transmettre. Imaginons plutôt qu'on lui a dit qu'on avait trouvé des anneaux, mais qu'aujourd'hui on ne peut plus les voir. Des «gros anneaux de fer» indiquent tout naturellement un port<sup>6</sup> et confirment par conséquent la présence d'un lac.

Presque à la même époque, en 1710, Wild, dans son *Apologie*, revient sur le même thème<sup>7</sup> : «... et comme l'endroit au bas de la ville est toujours marécageux, il y a l'apparence que le lac

s'avancé autrefois jusqu'à la Ville, où il y a des vestiges, un port par des Anneaux de Fer qu'on y trouva, propres pour y attacher les barques». Un peu plus prudent que Wagner, bien qu'intérieurement convaincu, Wild se préoccupe de souligner la vraisemblance de la théorie: la plaine d'Avenches est marécageuse, en somme le lac n'est pas encore complètement retiré.

Loÿs de Bochat, lieutenant baillival de Lausanne, publie en 1747, dans un gros ouvrage de *Mémoires critiques*, des théories entièrement nouvelles<sup>8</sup> : on apprend tout d'abord que le nom d'Aventicum provient de la racine celte Avan, Aven ou Avon qui veut dire eau, rivière, fleuve. Avec le suffixe -ticum, le nom signifierait eau dont le cours est rapide: la Broye naturellement, bien que de tous les cours d'eau alentours ce soit certainement le plus lent!

Plus loin, de Bochat explique<sup>9</sup> : «La Broye, torrent très rapide quand il est débordé, passait dans l'ancien *Aventicum*, à la porte duquel était son embouchure dans le lac, qui venait alors jusques aux murailles de cette grande Ville. Aussi l'appeloit-on Lac d'Avenches, *Lacus Aventicus*, nom qui se trouve encore dans des traités publics du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.» Sans qu'il le précise, de Bochat fait ici certainement allusion à la chronique de l'évêque Godefroi de Viterbe, XII<sup>e</sup> siècle, sur la destruction d'Avenches. S. Schmidt, qui reprendra quelques années plus tard les allégations de De Bochat, citera ce passage et le commentera (*infra*).

On peut d'emblée faire deux commentaires. Tout d'abord, encore aujourd'hui, l'étymologie d'Aventicum est sujette à caution, surtout en ce qui concerne le sens de la racine celte aven. Quoi qu'il en soit, attribuer à la Broye le rôle de l'aven, cours d'eau rapide, procède d'un esprit scientifique tendancieux, cela d'autant plus que la description donnée de l'emplacement d'Avenches par rapport à la Broye ne correspond aucunement à la situation actuelle. Entre Avenches et le lit de la Broye, il a toujours existé une distance d'au moins 1 km., parcourue par d'autres petits ruisseaux. Parmi ceux-ci, on remarque la Longeague, qui passe précisément près des murs d'Avenches, mais qui est non navigable. Telle est du moins la situation sur les plus anciennes cartes que l'on possède<sup>10</sup>. L'étymologie proposée pour Aventicum sur la base de aven fera néanmoins son chemin.

En second lieu, et à propos des traités publics du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, s'agirait-il des mêmes dont parlait Plantin (*supra*) et où il lisait lui le nom Uechtsee? Si oui, on peut se demander, devant tant de versatilité, tantôt Uechtsee, tantôt Aventicensee, tantôt *Lacus Aventicus*, etc., si la

<sup>5</sup> Jakob Wagner, *Mercurius Helveticus*, Zürich, 1701, p. 198.

<sup>6</sup> Paul-Louis Pelet remarque ironiquement: «Même au sommet d'une colline (par exemple au canal d'Entreroches), les boucles de fer n'ont jamais pu servir qu'à amarrer des bateaux!». P.-L. Pelet, «Note sur le canal d'Avenches», dans *Revue Historique Vaudoise*, 1949, p. 49.

<sup>7</sup> Marquardt Wild, *Apologie pour la vieille cité d'Avenches*, Berne, 1710, p. 180.

<sup>8</sup> Loÿs de Bochat, *Mémoires critiques*, pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse, Lausanne, 1747, p. 89.

<sup>9</sup> De Bochat, *op. cit.*, p. 92.

<sup>10</sup> Nous avons vu notamment la *Carte générale du Bailliage d'Avenches*, ..., le tout levé géométriquement, 1723 (carte anonyme), ACV GC 486.

racine Uecht ne pourrait pas être la prononciation germanique considérablement dégénérée de Aventicum, dont une des formes tardives se prononçait Avenza<sup>11</sup>.

Les prochains ouvrages sur Avenches, datés de 1750 à 1752, sont les œuvres de Samuel et Frédéric Samuel Schmidt. Un premier manuscrit<sup>12</sup> contient un recueil de trouvailles, mosaïques et inscriptions sans grand commentaire général sur la ville. Dans l'introduction, on lit: «... Amoenissimo gaudet situ, quippe cujus moenia lacus olim allambit Aventicensis.» Une fois encore, la croyance populaire est confirmée: le lac léchait autrefois les remparts d'Avenches.

En 1760, Frédéric Samuel Schmidt publie un nouveau recueil d'antiquités trouvées à Avenches<sup>13</sup>. Bien qu'il ne répète pas son affirmation antérieure, il cite deux textes anciens, dont l'un semble apporter encore un nouvel argument en faveur de la tradition. Il s'agit d'un extrait de la chronique de Fréculphe<sup>14</sup>: «Civitatem vero *Aventicum*, ...; eandemque Regionem Stagno adjacentem, propter similitudinem, ut ferunt, galilae palestrarum, quam non modico sudore et sanguine devicerat, Galileam censuit nuncupari.» De là Schmidt conclut<sup>15</sup>: «Titus, suivant en cela l'exemple de son père, rétablit *Avenches* et la nomma Galilée, à cause de l'affinité, que sa situation sur le *lac de Morat* lui donnait, avec la région de la Palestine.» Le mot stagnum a été traduit ici par lac. Cette traduction est tendancieuse, car le premier sens de stagnum est eau stagnante, nappe d'eau. Ce sens correspondrait beaucoup mieux à la description du site tel qu'on sait maintenant qu'il devait être.

Le second texte cité par Schmidt, soucieux peut-être d'amener des preuves aux allégations de De Bochat, vient de la chronique de l'évêque Godefroi de Viterbe, où Avenches et la Broye sont cités ensemble<sup>16</sup>: «Cum loquor Allobrogos, fluvium perpendo La Broya qua fuit Urbs quondam, grandis velut altera Troya. Nomen *Avenza*, fuit, quae peritura ruit.» Avenches, ville autrefois grande comme la vieille Troie, est placée, selon l'interprétation qu'en propose Schmidt, le long du fleuve La Broye. Dans une note, il précise: «La Broye, Ruisseau qui vient de Payerne et qui traverse l'ancienne enceinte d'Avenches.»<sup>17</sup> Nous avons déjà commenté ces interprétations à propos de De Bochat.

<sup>11</sup> Cf. infra, texte cité, et note 16.

<sup>12</sup> *Monumenta Aventicensia annis 1750, 1751, 1752 eruta, delineavit et notis nonnullis illustravit S. Schmidt, VDM, Gymnasiarcha Bern. (Archives MRA).*

<sup>13</sup> Frédéric Samuel Schmidt de Rossens, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, 1760.

<sup>14</sup> FRÉCULPHE, *Chronique*, liv. 2, chap. 3, tome 2, édition de Cologne, 1539. Theophil BURCKHARDT, dans *Aventicum*, 1850, p. 113, place le chroniqueur Fréculphe au IX<sup>e</sup> siècle et précise que la source de la citation est inconnue.

<sup>15</sup> SCHMIDT, 1760, *op. cit.*, p. 6.

<sup>16</sup> Godefroi de VITERBE, évêque, secrétaire impérial de Frédéric 1<sup>er</sup> Barberousse, XII<sup>e</sup> siècle, *chronique*, neuvième partie (rimée en latin).

Déjà avec Schmidt, c'est évident, les découvertes archéologiques ont pris le pas sur les traditions populaires. Pourtant la découverte en 1744 au pont de Salavaux d'une inscription dédiée aux génies des croisées de chemins<sup>18</sup> n'avait pas encore encouragé les humanistes à réviser leur jugement en ce qui concerne l'étendue du lac. Pour cela, il faudra attendre.

Après Schmidt, c'est Erasme Ritter qui reprend la tâche de publier les trouvailles archéologiques de l'Helvétie. En plus d'un plan et de plusieurs recueils de dessins, il rédige en 1888 un mémoire qui rassemble la totalité des connaissances historiques sur Avenches. Il s'exprime sur notre problème en ces termes<sup>19</sup>: «... l'on amenait facilement les plus grands quartiers de ces carrières par les lacs de Neuchâtel et de Morât jusqu'au pied des murs d'Aventicum, lesquels selon de grandes probabilités étaient alors baignés par le lac de Morât.» Apparemment, puisqu'il n'en dit rien, il ne lui semble pas que les preuves apportées jusqu'ici à cette idée soient décisives. D'ailleurs voilà son constat sur les anneaux dans le mur<sup>20</sup>: «On m'a montré à ces murs du côté lac des trous faits à différentes hauteurs; il se peut que les crochets de fer qui y étoient, ayent servi anciennement à amarrer quelque barque; mais les romains scellaient pour le même usage des anneaux de bronze dans de gros quartiers de pierre, comme on le voit aux ports de Frejus et de Rimini.» Donc, entre crochets et anneaux, Ritter relève une différence significative. Peut-on leur attribuer la même fonction?

Les deux faits importants pour notre propos sont les suivants. D'abord, en donnant une description pour une fois précise de ce que l'on peut voir encore de ces anneaux, Ritter offre aux futurs observateurs l'évidence de la contradiction entre les témoignages. A l'avenir, comme on pourra le constater, personne ne sera plus jamais d'accord sur l'emplacement, le nombre et l'apparence des renforcements dans le mur dans lesquels auraient été fixés les anneaux.

Secondement, Ritter établit que les pierres de construction d'Avenches sont venues par voie lacustre du Jura à cette cité. Ainsi il met le doigt sur la raison la plus importante et acceptée encore comme telle aujourd'hui de la nécessité pour Avenches d'avoir un port.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les problèmes relatifs à l'histoire éveillent de plus en plus l'intérêt du public. Des amateurs passionnés cherchent, observent et fouillent les vestiges d'Aventicum.

<sup>17</sup> SCHMIDT, 1760, *op. cit.*, p. 6, note 5. A. Daguet donne la traduction en vers de ce passage, dans laquelle la Broya se réfère à la Broye, c'est-à-dire à la région et non à la rivière: A. DAGUET, *Aventicum ses ruines et son histoire*, Neuchâtel, 1880, p. 5.

<sup>18</sup> Il s'agit de l'inscription BIVIS TRIBVIS QVADRVBIS consacrée aux génies des croisées (CIL 13.5070, et HM: 219).

<sup>19</sup> Erasme RITTER, *Mémoire abrégé et recueil de quelques Antiquités de la Suisse*, Berne, 1788, p. 12.

<sup>20</sup> Ritter, *op. cit.*, p. 8.



Ce mouvement aboutira au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme on le sait, à l'instauration de deux postes de conservateur cantonal des antiquités et à l'ouverture de nombreux musées. Parallèlement, les écrits se multiplient, et les archives s'enrichissent de lettres et de notes archéologiques.

On lit notamment dans la lettre qu'un particulier envoie en 1791 à Ritter<sup>21</sup> : «... cette Charrière qui a un pavé solide et très ancien, s'étend bien avant dans la plaine et même jusqu'au pont de Salavaux.» A partir de cette observation qui complétait la trouvaille, à ce pont, de l'inscription romaine dédiée aux génies des croisées, on aurait pu raisonnablement déduire qu'une route romaine traversait la plaine. Cette région ne pouvait donc être inondée par le lac. Personne ne fit cette déduction.

En 1823, plus de trente ans après, de Dompierre, conservateur, explore le mur d'enceinte. En ce qui concerne la partie qui longe le marais au nord, il écrit dans son journal<sup>22</sup> : «aucune (de ces fouilles) n'a produit jusques ici autre chose que des pans de murs très bien conservés, et constamment recouverts de plus de 3 pieds de bonne terre végétale, outre une poterne et 2 tours rasées jusqu'au sol.» Nous savons que cette poterne est celle qui fut redécouverte par Schwarz en 1961<sup>23</sup>. Elle ne donne sur aucune route. Pouvait-elle donner sur un lac? Une poterne si étroite et si simple ne permet certainement pas qu'on y accoste avec une barque. Mais de Dompierre reste muet quant aux conclusions qu'il aura peut-être tirées. Le mythe du lac apparemment est encore intouchable.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle tout de même, les abondantes découvertes archéologiques, notamment en dehors des murs d'enceinte, dans la plaine entre Avenches et le lac, vont bouleverser totalement les théories que la tradition avait entretenues.

Il est nécessaire de faire maintenant, et dès avant l'élaboration des nouvelles thèses qui marqueront l'historiographie de 1850 à 1950 environ, le point de la situation. Il s'agit avant tout de montrer sur quels échafaudages d'hypothèses la théorie selon laquelle le lac à l'époque romaine s'avancait jusqu'à l'enceinte d'Aventicum tenait en un équilibre ma foi très stable. Tout d'abord, récapitulons, dans l'ordre chronologique, les raisons explicitement invoquées par les historiens<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> Lettre de B. Comte, du 17.11.1791 MS. Nachlass Ritter Bern.

<sup>22</sup> DE DOMPIERRE, MS Journal 24.2.1824 (MRA, non archivé).

<sup>23</sup> Poterne à la Stahlton. Fouilles Schwarz 1961. 10 m. au nord-est de la tour 14, porte de 107 cm. de large, sur la maçonnerie en pilotis. Deux dalles de seuil. Archives MRA 1961/114.

<sup>24</sup> Pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les historiens cités sont ceux qui ont écrit des ouvrages généraux et historiques sur Avenches. Tous les écrivains d'Avenches certes n'ont pas nécessairement parlé de cette tradition qui nous occupe. Mais aucun ne l'a réfutée, ce qui est plus important, avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le premier d'une longue dynastie, Plantin cautionna une croyance populaire en invoquant un nom ancien, *Aventicensee*, nom qui aurait impliqué une relation plus étroite (que maintenant) entre Avenches et son lac. La citation à laquelle il se réfère est de Guillimannus: «Lacus qui nunc moratensis dicitur, olim Aventicensis dicebatur.»<sup>25</sup> Or Guillimannus écrit cela à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, bien après que les anciens noms de Uchten et Uechtsee eurent été abandonnés. *Aventicum* et *lacus Aventicensis* pourraient fort bien n'être que les traductions en latin moderne des deux anciens noms (voir aussi *supra*, p. 37), car aucune source antique parvenue jusqu'à nous ne mentionne le *lacus Aventicensis*. Pour résumer notre position, rien ne confirme, mais aussi rien n'infirme qu'à l'époque romaine déjà le lac portait le même nom que la capitale romaine. Dans tous les cas, l'exemple de *Losanne*, sur le *Lacus Losanensis* (Table de Peutinger), n'a jamais autorisé de placer Lausanne au bord du lac.

Le second argument que l'on invoqua pour défendre l'idée d'un lac autrefois plus étendu, c'est la présence d'anneaux dans le mur d'enceinte de la ville. Wagner, Wild et Ritter en font état, chacun à sa manière. Seul Ritter a pu observer des trous de crochets dans l'enceinte.

L'imprécision qui caractérise, déjà chez ces auteurs, toute référence aux anneaux s'oppose de façon choquante au poids qu'on voulait donner à cet argument. Les archéologues du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle aussi s'acharnèrent inutilement à définir des emplacements à ces anneaux disparus et à en donner des descriptions toutes différentes (fig. 1, 2 et 3)<sup>26</sup>. Même après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la majorité des historiens eurent admis que le lac n'atteignait pas autrefois l'enceinte de la ville, on continua de leur attribuer la fonction d'amarres pour des barques. Si ce n'était sur un lac, alors c'était sur un canal qu'on avait navigué. Certains s'avisèrent que des boucles dans un mur pouvaient avoir comme fonction de détourner le mauvais œil<sup>27</sup>. Cette

<sup>25</sup> *Guillimannus, op. cit.*, p. 20.

<sup>26</sup> Sur le plan Bursian 1867, aux Prés du Fort, le mur d'enceinte porte à l'extérieur une protubérance ronde accompagnée de la légende: «Place d'une boucle d'amarre (fig. 1).» Sur le plan Rosset 1888 (MRA 1888/001), à environ 20 m. à l'est de l'emplacement marqué sur le plan Bursian, on observe une encoche semi-circulaire dans le mur, sans commentaire. Il s'agit aussi, par comparaison avec d'autres plans, de l'emplacement supposé de l'anneau. On trouve encore une autre proposition sur le plan Rosset révisé de 1922. Là, l'encoche dans le mur n'est plus signalée. En contrepartie, le lieu-dit ancien Au Fort ou Au For, ou Prés du Fort, a été remplacé par le nom Au Fer (fig. 1)!

Ces dernières restitutions sont étranges. En effet, la partie du mur qui devait porter ce ou ces anneaux a été détruite peu avant 1873. Seul A. Caspari a enregistré l'affaire: «... j'ai eu le chagrin de voir plus de 200 pieds de nos remparts, sis derrière-les murs, renversés et démolis par ordre de la Commune», dit-il dans une lettre du 8.2.1873 MS MRA. Ce n'est que beaucoup plus tard que le recul de l'enceinte sera enregistré sur les plans mis à jour.

<sup>27</sup> Camille Bursian, *Aventicum Helvetiorum*, Zurich, 1867, p. 10.



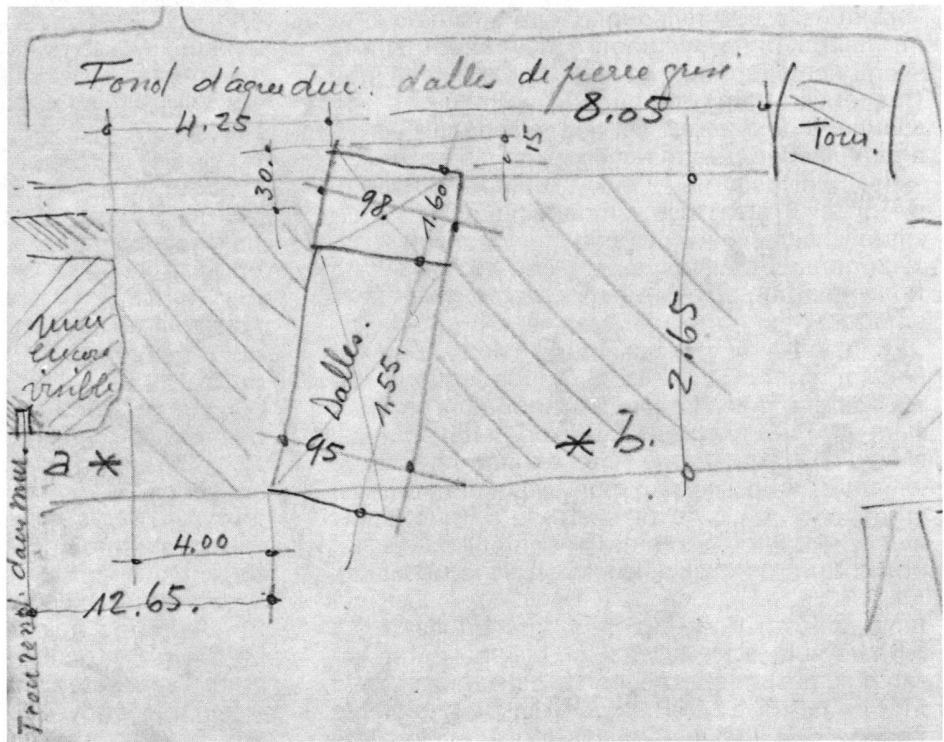


Fig. 2. — Croquis de fouilles de A. Bosset 1922, où l'on voit dessiné un trou rond dans le mur, à plus de 70 m de l'emplacement indiqué pour l'anneau sur le plan Bursian. S'agit-il d'une seconde boucle?

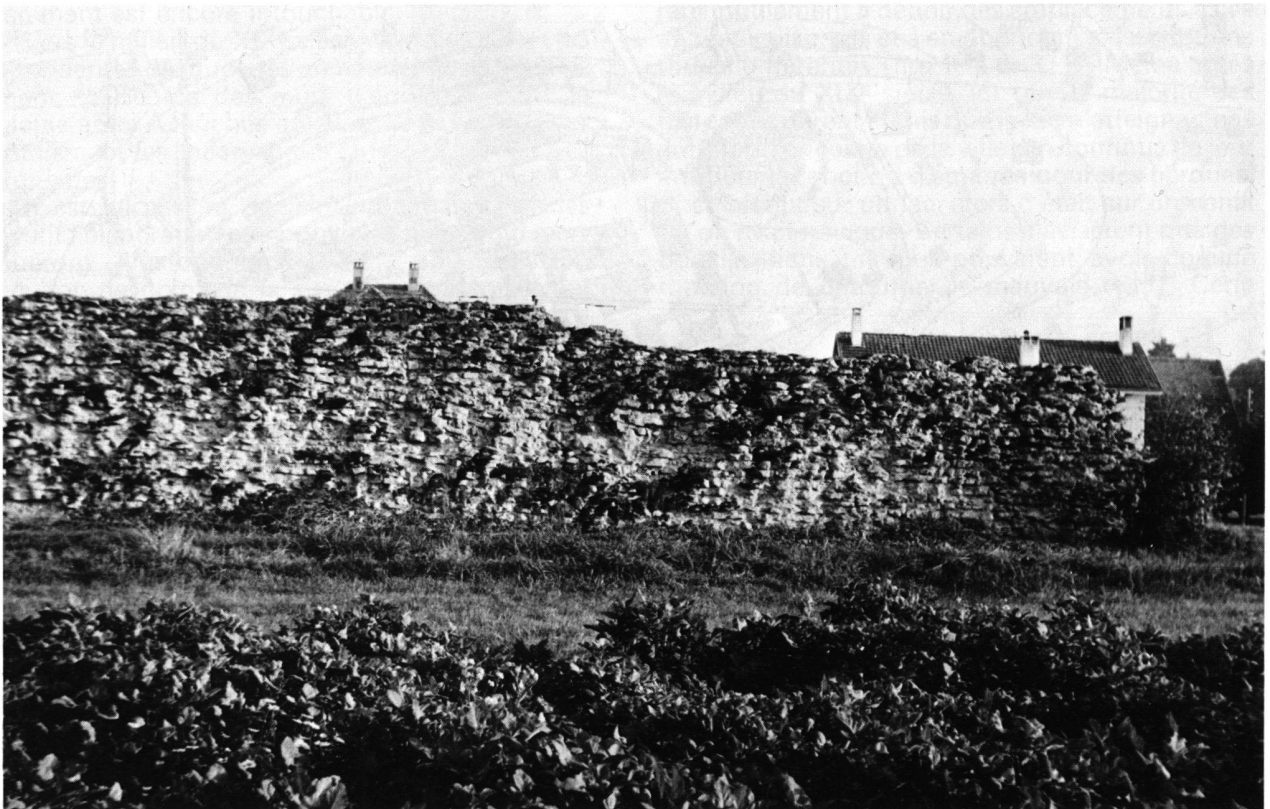


Fig. 3. — Le pan de mur d'enceinte, en face de la gare d'Avenches, où Bosset voyait un trou rond. Remarquer l'état déplorable du mur. Le parement s'est depuis longtemps effondré, ce qui rend hasardeuse toute interprétation de trou.



hypothèse n'eut aucune suite. On lui préféra, à l'unanimité semble-t-il, celle du canal. P.-L. Pelet s'est déjà occupé en 1949, un siècle plus tard, de démonter ce nouveau mythe<sup>28</sup> qui avait lui aussi, la vie dure.

En résumé, des anneaux jamais vus et disparus d'un emplacement mal localisé ont alimenté une tradition plusieurs fois séculaire, sans que jamais personne ne réfléchisse aux implications d'un port près du mur d'enceinte: présence d'un quai, d'une porte, d'une route intérieure, etc. Tout cela aurait laissé des traces, autres que quelques renforcements dans un mur. L'argument, tout bien pesé, était fort maigre.

Wild, en 1710, apporte un troisième argument. Il introduit la notion du lac devenu marécage. Ce faisant, il place le problème au niveau des possibilités géologiques, et force nous est de reconnaître qu'il s'approcha très près d'une vérité: toute cette région de la Broye au Seeland a encore la physionomie caractéristique de l'ancien lac tardiglaciaire qui la recouvrait. De plus, aussi loin qu'on puisse s'en souvenir, cette plaine était périodiquement inondée, et certains peut-être ont pu voir une fois le spectacle de la plaine redevenue lac. L'argument de Wild est donc plausible; juste une erreur de quelques millénaires..., mais Wild n'a pas pu consulter de géologue; il ne fait qu'exprimer une impression que plus d'un a dû ressentir en contemplant la plaine depuis les collines avoisinantes.

De Bochat et à sa suite Samuel Schmidt et Ferdinand Samuel Schmidt de Rossens éprouvent vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le besoin de rechercher des preuves chez les auteurs anciens. Les références savantes aux érudits et le recours à la science de l'étymologie constituent donc le quatrième argument utilisé pour démontrer la thèse de l'étendue du lac jusqu'à Aventicum. Ne trouvant rien chez les auteurs latins ou chez les chroniqueurs du Bas-Empire, pas même la mention d'un lac ou d'une rivière en relation avec Avenches, ils eurent recours aux auteurs médiévaux. Ceux-ci, de façon générale à propos de l'Antiquité, relataient volontiers les vieux mythes ou alors exprimaient des vérités actuelles en les transposant dans le passé; le cas du nom de Lacus Aventicensis appliqué à l'époque romaine par traduction du nom médiéval de Uchtsee en est un exemple.

Les références savantes auxquelles on a fait allusion ont été rendues manifestement complètement obscures par les traductions extravagantes qu'en firent nos historiens. Ce type d'argument eut, comme on peut l'imaginer, peu de succès par la suite et fut tout naturellement abandonné.

Enfin, le dernier argument de poids, nous l'avons déjà explicité, c'est l'assertion de Ritter quant au transport par voie fluviale des matériaux pierreux vers la ville. Ritter avait raison, Avenches

<sup>28</sup> PELET, *op. cit.*

doit avoir un port. Il laisse donc tomber toutes les argumentations savantes et subjectives: la nécessité de donner un port à Aventicum lui semble une raison suffisante. Il faut le situer là où on a déjà trouvé des évidences, c'est-à-dire en face des fameux anneaux. On en revient donc à l'argument des anneaux qui fut déjà critiqué plus haut.

En définitive, que reste-t-il? Les arguments archéologiques, anneaux et port, sont très fragiles. Les arguments savants, eux, sont subjectifs. Il reste peut-être l'aspect particulièrement évocateur de la plaine de la Broye.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historien Jahn, et avec lui Burckhardt<sup>29</sup>, s'attache à démontrer ce dernier argument à l'aide d'observations topographiques et archéologiques.

A partir des années 1860, un nombre considérable de vestiges de murs et de pilotis sont découverts à l'extérieur de l'enceinte. Caspari, conservateur, fait état de la mise au jour de nombreuses poteries aux Mottes, hors des murs. Il écrit aussi: «Hors de l'enceinte d'Aventicum, dans les marais, au bord de la voie romaine, on a découvert des murs construits sur pilotis, là où il fut trouvé beaucoup de débris de poteries...»<sup>30</sup>

C'est Bursian, dans son ouvrage récapitulatif publié en 1867<sup>31</sup>, qui réunira un premier dossier d'arguments contre le lac. Il est amené à contredire cette hypothèse grâce aux routes romaines découvertes à l'extérieur de l'enceinte, dans le prolongement de celles trouvées nouvellement à l'intérieur.

Après la mise au jour d'une chaussée romaine vers le canal de la Broye trouvée lors de son creusement<sup>32</sup>, il établit que la route de la porte nord (actuelle route de l'Estivage) est bel et bien une ancienne voie romaine: «... jetzt verliert sich ihre Spur im Moraste, im Alterthum aber ging sie, jedenfalls bis zum Südlichen Ufer des Sees und vereinigte sich dann an der Südwestseite derselben mit der vom Ostthor ausgehenden Strasse» (Ostthor est mis ici pour Westthor)<sup>33</sup>.

Il supputa aussi l'existence de la voie romaine menant au port, et encore utilisée à son époque par les paysans: «... einer kleineren Pforte an der zweiten Stelle, wo unmittelbar vor der Stadtmauer eine römische Strasse beginnt, welche eine bedeutende Strecke weit durch die Sumpfigen Wiesen zu verfolgen ist und noch jetzt zum Abfahren des Heues benutzt wird, ...»<sup>34</sup>.

<sup>29</sup> Theophil BURCKHARDT, «Aventicum», dans *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Basel, 1850, p. 105-150, et Albert JAHN, *der Kanton Bern deutschen Theils: antiquarisch-topographisch beschrieben*, Bern und Zürich, 1850.

<sup>30</sup> A. CASPARI, lettre du 29.3.1864 MS. Nachlass Meier Zürich. Pour les Mottes, nombreuses allusions, par Caspari, dès 1860.

<sup>31</sup> BURSIAN, *op. cit.* Bursian décrit la plupart des routes romaines sur la base des observations de Caspari.

<sup>32</sup> BURSIAN, *op. cit.*, p. 9, note 1.

<sup>33</sup> BURSIAN, *op. cit.*, p. 9.

<sup>34</sup> BURSIAN, *op. cit.*, p. 9.

L'idée que le lac s'avancit jusqu'à l'enceinte d'Aventicum n'eut plus, après Bursian, beaucoup de partisans. Mais ce qui acheva de mettre tout le monde d'accord, c'est le résultat, lors de la construction de la voie ferrée en 1874, de la fouille de la route romaine qui mène au port et d'une nécropole qui la bordait.

Dans le courant de notre siècle, les découvertes sporadiques de vestiges au lieu dit «Les Joncs» a permis de situer l'ancien port d'Avenches dans cette région. Il fut l'objet, ces dernières années, d'un grand nombre de fouilles qui confirmèrent beaucoup des hypothèses exprimées dès le siècle dernier: l'existence de la route du port, des grandes constructions portuaires et aussi d'un canal, mais pas celui que supposait Bursian<sup>35</sup>.

L'archéologie permet de conclure que le lac à l'époque romaine avait à peu près déjà la même physionomie que le lac d'avant 1870.

Pour conclure, nous croyons avoir montré que la force extraordinaire de cette croyance popu-

laire ne trouve pas d'appui véritable dans les textes des historiens. Il fallait pour y croire plus que cela. Il fallait peut-être que la fierté populaire fût en jeu. Il fallait qu'on voulût y croire absolument.

Dans le plus ancien texte dont nous avons parlé, Stumpf en 1548 s'émerveille non seulement de la grandeur des ruines de l'ancienne Aventicum, mais aussi de sa beauté actuelle, de sa situation privilégiée près des lacs et du réseau des fleuves qui sillonnent l'Europe; il loue la richesse de sa terre et ses nombreux produits d'exportation.

N'a-t-il pas, ce voyageur érudit, contribué au réveil des Avenchois devant un passé qui leur avait échappé. Morat était devenue première ville et le lac portait maintenant son nom. Mais ce sont eux, les Avenchois, qui autrefois dominaient l'Helvétie, ce sont eux qui avaient donné leur nom au lac, ce lac qui les reliait au reste du monde et que surplombaient les superbes remparts de la capitale.

<sup>35</sup> Un résumé général des résultats acquis est publié dans F. BONNET, «Les ports romains d'Aventicum», dans *Archéologie suisse*, 5.1982.2, p. 127-131.